

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 104 (1968)
Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

20

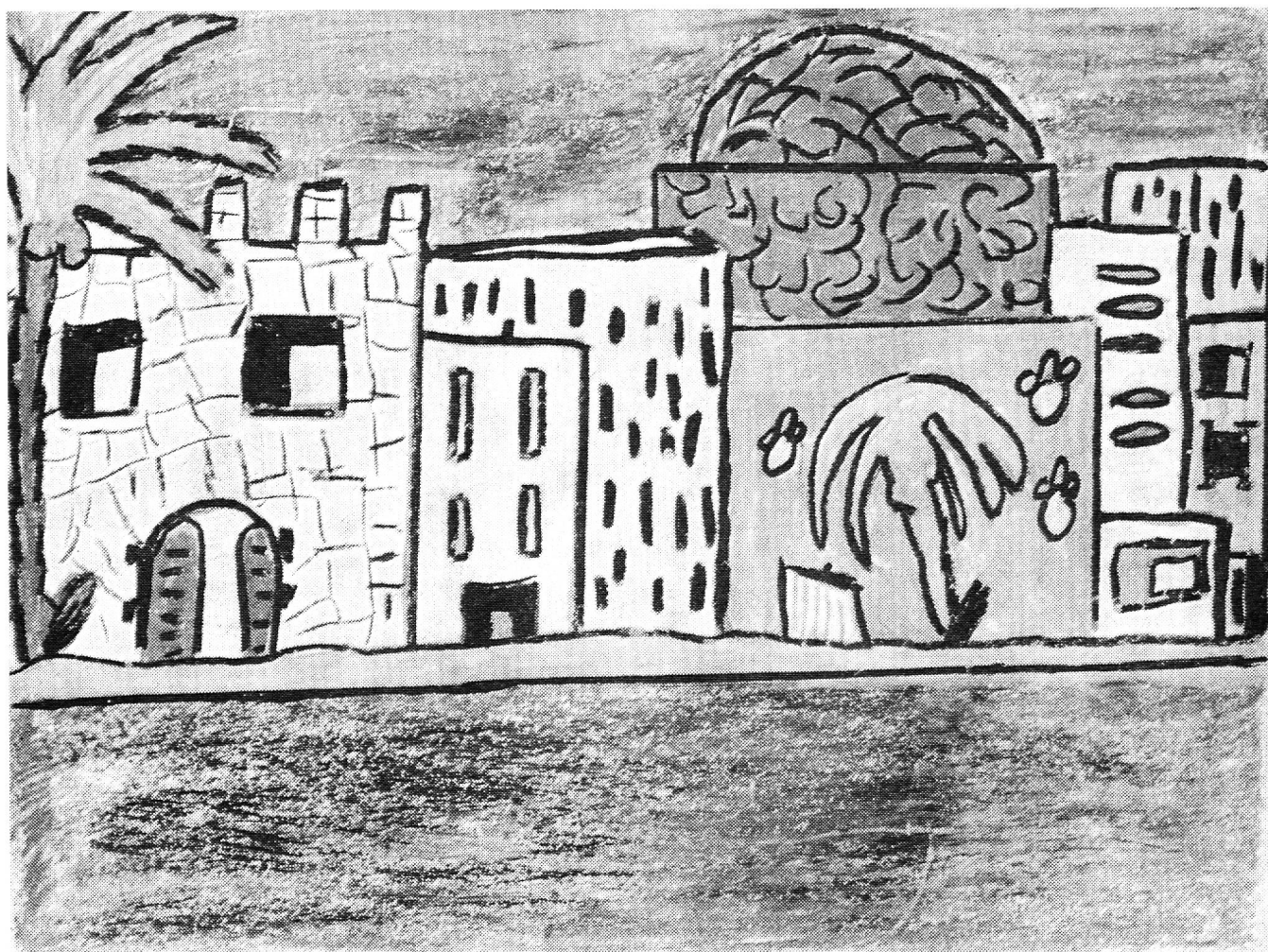
Montreux, le 31 mai 1968

386

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Anzeindaz - Refuge Giacomini



Etablissement confortable — Dortoirs séparés — Prix modérés

Transport officiel car Barboleusaz-Solalex,

jeep Solalex-Anzeindaz

Tél. (025) 5 93 50 Au centre de la réserve fédérale de chasse

Rodolphe Giacomini, guide.

l'habitation

tout
pour votre
intérieur

1260 NYON

1, place de la Gare

Tél. (022) 61 14 79



La communication la plus rapide et la plus économique entre **Ouchy** et les deux niveaux du centre de la ville.

Les billets collectifs peuvent être obtenus directement dans toutes les **gares ainsi qu'aux stations L-O** d'Ouchy et du Flon.

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de **gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées**
- Préparation au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Votre but de course !

MT-PÈLERIN
900 m.

à 15 minutes
par le funiculaire

Places de jeux, buffets-restaurants

Renseignements dans toutes les gares et à la direction tél (021 51 29 12 et 51 29 22



à 45 minutes
par train à crémaillère

Tout le Léman est à vos pieds

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau et le Jura

Champs de narcisses en mai et juin

comité central

Comité central SPR

Le CC a siégé le samedi 27 avril, à Neuchâtel, sous la présidence de Jean John. Comme à l'accoutumée, l'ordre du jour est copieux.

Le **Séminaire de Chexbres** aura lieu les 24 et 25 mai. On y traitera du thème « L'école et l'information économique ». Une nouvelle fois, l'organisation administrative de cette rencontre sera assurée par le CICR, représenté par M. E. Bollinger, dans le cadre de son action « Jeunesse et économie ». Le CC désigne R. Hutin pour la présidence des travaux. L'accent sera mis sur le dialogue entre enseignants et personnalités du monde économique.

L'assemblée des délégués ayant accepté le principe d'une **étude des problèmes posés par l'« Educateur »**, le CC préparera un ordre de mission à ce sujet. Le travail sera probablement confié à la commission de l'« Educateur » qui pourrait être renforcée par quelques personnes particulièrement compétentes dans ce domaine.

Dans un large débat, le CC passe en revue les **travaux de la CIRCE** et étudie les moyens de faire progresser l'école romande.

L'action d'**aide pédagogique au Cameroun**, entreprise depuis deux ans, sera poursuivie en 1968, sous la direction de H. Cornamusaz. Les membres de l'équipe seront désignés prochainement.

Le SLV poursuit ses travaux relatifs à la **création d'un centre de formation continue**. La conférence suisse des chefs de DIP a l'intention de créer un tel centre pour les maîtres secondaires. Les objectifs étant les mêmes, la collaboration entre autorités et associations professionnelles paraît toute naturelle. Une délégation, formée de MM. Rychner, Uhlig, Perrelet et John, a été reçue par M. G. Clottu, conseiller d'Etat neuchâtelois, président de la conférence des chefs de DIP. L'entrevue a été positive et laisse bien augurer de l'avenir.

La **Commission suisse de coordination scolaire** poursuit ses travaux. Ses efforts portent actuellement sur deux points importants :

- a) le début de l'année scolaire ;
- b) l'âge d'entrée des élèves.

En ce qui concerne le premier point, il sera possible de trouver des modalités acceptables par toutes les parties à plus ou moins brève échéance. La question de l'âge d'entrée est plus épineuse car elle est directement liée, pour certains cantons, au problème de la pénurie du corps enseignant.

La **Semaine pédagogique de Trogen** recevra une subvention de la SPR. Notre représentante officielle à cette manifestation est désignée en la personne de Mlle P. Paillard.

En fin de séance, les représentants de la maison d'éditions Martinsart présentent au CC l'ouvrage « Les Portes de la Vie », dont l'« Educateur » a récemment rendu compte.

R. H.

Rectificatif

Dans l'article « Congrès de la CGSP à Bruxelles » (« Educateur » N° 18, p. 299) deux lignes sont tombées, ce qui modifie le sens du paragraphe situé au haut de la seconde colonne. Voici ce qu'il fallait lire :

... on ne peut concevoir que ce chemin puisse se faire sans une réforme totale de l'enseignement.

Ensuite il est procédé aux élections : présidents, secrétaire général, etc.

Et c'est la présentation, la discussion et le vote de différentes motions pour lesquelles quelque 200 amendements sont demandés par les régionales !

En voici...

Avec mes excuses,
R. H.

14^e Semaine pédagogique internationale Trogen, Village Pestalozzi, du 16 au 24 juillet 1968

Invitation cordiale aux enseignants de tous les degrés

Dans le cadre de la compréhension internationale, le comité des Journées pédagogiques de Trogen vous communique le programme de la 14^e Semaine, qui aura lieu du 16 au 24 juillet 1968 au Village Pestalozzi, à Trogen.

Paul Binkert
Rédacteur S.L.Z.

1. Nous rappelons que Trogen est situé à 900 m. d'altitude. Vêtements chauds et bonnes chaussures de marche sont recommandés.
2. Ceux qui jouent d'un instrument de musique sont priés de l'apporter.
3. Un service de traduction est prévu pour participants de la langue française ou anglaise.
4. Les participants sont répartis dans des chambres à 2 et à 3 lits dans les diverses maisons du Village Pestalozzi. Des chambres à 1 lit peuvent être obtenues au village de Trogen, moyennant une contribution supplémentaire.
5. Les participants sont attendus à la gare de Trogen aux heures suivantes, le 16 juillet :

Saint-Gall, départ :	15.10	16.47	19.02
Trogen, arrivée :	15.42	17.18	19.35
6. Finance à acquitter : Fr. 165.— sans les excursions.
CCP 80 - 2623 Schweizerischer Lehrerverein, Zurich.
Les inscriptions sont à adresser jusqu'au 30 mai 1968 au secrétariat du Schweizerischer Lehrerverein, Postfach 189, 8057 Zurich.

INSCRIPTION à la 14^e Semaine pédagogique internationale Trogen - Suisse

Nom :
 Prénom :
 Domicile :
 Rue :
 Fonction, profession :
 Pays ou canton :
 Age : Arrivée Départ
 Vœux :
 Date : Signature :

PROGRAMME**Thème général : formation artistique et activité scolaire**

- Ma 16 juillet**
18 h. Arrivée dans l'après-midi.
Ouverture de la Semaine et souper au Canada-Hall.
20 h. Arthur Bille, directeur : **Le Village Pestalozzi comme centre d'éducation internationale.**
- Me 17 juillet**
9 h. 30 Dr U. Bühler, directeur du Séminaire de Kreuzlingen : **Activité créatrice et développement des capacités de l'enfant.**
10 h. 30 Wolfgang Schulz, docteur à l'Académie pédagogique de Berlin : **L'art dans la perspective de la didactique générale.**
20 h. Dr P.E. Müller, rédacteur du Schweiz. Lehrerzeitung, Davos : **Peinture et poésie.** Comparaisons dans le monde de l'impressionnisme. Avec clichés.
- Je 18 juillet**
10 h. Dr P.E. Müller : **Activité manuelle créatrice dans l'enseignement des langues.**
Après-midi : visite de Saint-Gall, cathédrale, Stiftsbibliothek, Handelshochschule.
20 h. Jim Nosek, peintre et graphiste, docteur à l'Institut de recherches pédagogiques de Prague : **Education artistique de la jeunesse dans les écoles populaires d'art appliqué en Tchécoslovaquie.**
- Ve 19 juillet**
10 h. Professeur H. Widmer, maître de dessin à l'Ecole cantonale d'Aarau : **Education par l'art. Importance de l'enseignement artistique dans les classes de formation générale.** Après-midi : visite commentée du Village Pestalozzi.

20 h. Waldemar Rabinicz, directeur de l'Université populaire de Roznica (Pologne) : **Sur l'importance de l'art dans l'éducation.**

- Sa 20 juillet**
9 h. 30 Robert Hainard, peintre et sculpteur, Bernex (Genève) : **Le dessin et la formation de l'intelligence.**
Visite d'une exposition de dessins de Robert Hainard au Village Pestalozzi.
Après-midi : excursion au Gâbris (1250 m.).
Entretien sur des questions pédagogiques internationales.
- 20 h.
- Di 21 juillet**
10 h. 30 Mme Anna Kelterborn-Haemmerli, Uerikon (ZH) : **L'art, force de vie.**
Film.
- 20 h.
- Lu 22 juillet**
Excursion à Kreuzlingen (Cloître) Constance - Meersburg († Annette von Droste-Hülshoff, 1848).
- Ma 23 juillet**
9 h. 30 Mme Caroline Del Po, professeur d'art, Turin : **Expériences dans l'éducation artistique.**
10 h. 30 Discussion par groupes et conclusions de la Semaine.
19 h. 30 Soirée récréative internationale.
- Me 24 juillet**
Départ.

Mouvement de la jeunesse suisse romande

Le Mouvement de la jeunesse suisse romande cherche pour ses colonies d'été à la montagne et à la mer des moniteurs (garçons) âgés de 18 ans au moins. Durée de séjour : 1 mois. S'inscrire au MJSR, 5, rue du Temple, Genève.

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. ☎ (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) au bulletinier: Pierre Gillard, route des Moines, 1844 Villeneuve.

Communiqués du Comité central

Chers collègues,

Nous portons à votre connaissance que Mme Paulette Paillard, membre du CC, a été victime d'un grave accident de circulation le 5 mai dernier, et qu'elle a été hospitalisée à l'hôpital d'Yverdon. Nous formons nos vœux de prompt rétablissement à Mme Paillard et souhaitons qu'elle puisse reprendre dès que possible sa place parmi nous.

Concernant les hausses de loyers illégales, nous regrettons que des communes aient pris prétexte de la reclassification pour augmenter le prix des logements. Nous protestons contre les hausses de loyer avec effets rétroactifs des appartements communaux. Nous invitons tous les collègues qui en sont les victimes à réagir.

Collègues de la campagne, lisez attentivement la lettre que nous vous avons fait parvenir. Si vous n'avez rien reçu, annoncez-nous votre cas.

CC SPV.

LE BULLETIN...

Lettre à Mme B., institutrice.

Madame,

Dans l'interview que vous avez accordée au journal « Jeunesse » N° 4-5, vous avez déclaré que « la profession d'institutrice laisse assez de temps pour tenir un ménage et partager les préoccupations du mari ».

Que l'exercice d'une profession par nécessité soit votre cas, d'autant plus que vous n'avez pas encore d'enfants, je le conçois volontiers, mais est-ce que vraiment la profession d'institutrice laisse autant de temps que vous le dites, puis-je vous avouer encore suivre des cours avec votre mari ?

Je m'étonne et je suis inquiet.

Je m'étonne parce que je me vois en classe depuis quatre heures, en train de préparer le travail du lendemain, et le soir devant des piles de cahiers. Certes, une rationalisation personnelle permet d'avoir du temps libre, de même que dans n'importe quelle profession — ce qui me permet de

vous écrire — mais pas assez cependant pour m'occuper encore du ménage et suivre des cours tout au long de l'année. Je crains donc qu'une de ces multiples activités soit laissée pour compte.

Et je suis inquiet parce que cette phrase pourrait être mal interprétée par ceux qui vous liront. De là à affirmer que le corps enseignant n'a pas grand-chose à faire, qu'il est bien payé pour ce qu'il fait, il n'y a qu'un pas que je ne franchirai pas mais que de nombreuses personnes franchiront. En cette époque de dévalorisation de notre profession, votre affirmation est un poison pour la cause que nous défendons. Pensez à vos collègues qui « triment » et dont le point d'honneur est de donner le maximum d'eux-mêmes à leurs élèves. Non, notre profession ne nous laisse pas « assez de temps » et malgré la diminution des heures de classe et l'augmentation des auxiliaires de l'enseignement, nos heures de loisir diminuent. Par respect pour vos collègues, pour la profession, pesez vos paroles lors de la prochaine interview, nous vous en serons reconnaissant. Merci.

P. G.

Rappel cours AVMG

Danses folkloriques et travail en musique par F. Fallert.

Ce cours aura lieu le mercredi 5 juin, à 14 h. 30, à la salle de gymnastique du Vieux-Moulin, à Lausanne.

Dernier délai pour les inscriptions : le 3 juin auprès de Claude-E. Golay, maître de gym, Châtelard 4, 1004 Lausanne. Tél. 34 80 59.

Ecole normale de Lausanne

Section des maîtresses pour les classes ménagères

Les élèves de deuxième année de la section des maîtresses pour les classes ménagères présentent une

exposition

de leurs travaux :

- matériel d'enseignement pour le repassage, la couture, l'alimentation, le droit et l'hygiène ;
- collections, classeurs et fichiers pour l'alimentation, la cuisine, le repassage et la couture ;
- travaux de couture.

L'exposition est ouverte au public :

mardi	4 juin	de 15 h. à 18 h.
mercredi	5 juin	de 8 h. à 22 h.
jeudi	6 juin	de 8 h. à 18 h.
vendredi	7 juin	de 14 h. à 18 h.
samedi	8 juin	de 8 h. à 12 h.
lundi	10 juin	de 8 h. à 18 h.
mardi	11 juin	de 15 h. à 18 h.
mercredi	12 juin	de 8 h. à 22 h.

Des élèves seront présentes pour répondre aux questions des visiteurs.

Rappel : Cours EM

Organisation de la classe

Responsable : A. Gardel pour les groupes b et c (°) interm. et °) supér.). Lieu : coll. du Stade (près établissement Kodak) à l'intersection av. de Bellerive et av. Stade ; 6 juin, 17 h., Lausanne.

Groupe a). Responsable : Mlle M. Gebhard. Lieu : La Tour-de-Peilz, cl. M. Gebhard, à côté de l'ancien collège ; 6 juin, 17 h.

Séance de clôture

Responsable administratif : Marcel Yersin, ch. du Levant 63, Lausanne, tél. (021) 28 28 91. Organisation du travail par les participants qui apportent leurs premières réalisations ou expériences. Lieu : Colonie de vacances de la Ville de Lausanne, aux Chevalleyres-sur-Blonay, samedi et dimanche 15 et 16 juin 1968. Début du stage : 15 juin, 15 h. ; fin du stage : 16 juin, 14 h.

Remarques

Les collègues non inscrits à ce cours de l'EM peuvent suivre la séance de travail qui les intéresse.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour toute communication, veuillez vous adresser au secrétaire de la Guilde de travail : Marcel Yersin, Levant 63, Lausanne, téléphone (021) 28 28 91.

Le comité.

Permanence nombres en couleur

Vendredi 14 juin 1968, de 16 h. 30 à 18 h. 30, au collège de Floréal, à Lausanne.

Contacts entre la jeunesse thurgovienne et les élèves du pays de Vaud

A l'occasion de la présence du canton de Thurgovie au Comptoir suisse 1968, le DIP de ce canton suggère que les élèves thurgoviens aient des contacts lors de leur course d'école en Romandie avec des classes vaudoises. Autrement dit, quels maîtres, et quelles classes, plus particulièrement des classes supérieures, auraient l'amabilité de servir de guides dans leur localité à des classes thurgoviennes.

Le DIP du canton de Vaud serait reconnaissant que des collègues donnent suite à cette idée et s'inscrivent auprès de :

Secrétariat central SPV, Allinges 2, 1000 Lausanne.

Claude Mossé à Vevey

Jeudi 6 juin, à 20 h. 30, aula du collège du Clos.

Deux jours après son retour du Mississippi, Claude Mossé, de la Radio suisse romande, parlera de l'Amérique du Sud

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique

prenez **KAFA** poudre ou comprimés
soulage rapidement

1968 et de son dernier voyage. Un film et une discussion complèteront l'exposé de ce brillant reporter. Tous les collègues des sections voisines sont aussi cordialement invités ainsi que leurs parents et amis.

Section de Vevey-Montreux.

Crêt-Bérard Croix-Rouge de la jeunesse

Un séminaire placé sous le signe de la CRJ aura lieu à Crêt-Bérard les 21 et 22 septembre prochains, et sera ouvert à tous les collègues romands.

Vous qui connaissez déjà l'idéal de la CRJ, mais qui aimeriez avoir de nouvelles suggestions,

vous qui ne connaissez pas encore la CRJ, mais qui désirez vous informer,

réservez dès maintenant ces deux jours. Le programme détaillé paraîtra prochainement.

R. M.

Encyclopédie « Alpha »

Nous avons reçu, à l'examen, les premiers fascicules de cette nouvelle encyclopédie universelle en couleurs.

Publiée sous le patronage de quelques grands écrivains, elle présente par ordre alphabétique, toutes les connaissances qu'un esprit curieux peut rechercher. Illustrée de plus de vingt mille images en couleurs — photographies, documents, schémas, etc. — l'encyclopédie « Alpha » constituera certainement un outil de travail de première valeur pour les enseignants de tous les degrés.

Ceux que cette publication intéresse peuvent se renseigner auprès de M. Pierre Durieu, ch. des Allinges 8, 1006 Lausanne, tél. 26 29 70 (dès 19 h. 30).

Assemblée générale extraordinaire de la Société pédagogique vaudoise

Lausanne, le 27 novembre 1967, à 17 h. 15, salle des XXII Cantons.

Le président de l'assemblée, Héli Liard, ouvre la séance à 17 h. 30. Il salue les membres du corps enseignant et les représentants de la presse. L'assemblée générale extraordinaire a été convoquée à la demande de trois sections : Lausanne, Pays-d'Enhaut, Rolle, en vertu de l'article n° 26, ch. II des statuts, et en application de l'article n° 2, ch. I, paragraphes a et b.

Les dernières mesures envisagées par le Conseil d'Etat dans le cadre de la reclassification des fonctions cantonales qui doivent être soumises au Grand Conseil lors de sa session de novembre contiennent une modification de la loi sur l'enseignement primaire, au chapitre concernant les rémunérations (art. 118).

Ces mesures n'ont pas été sans causer une inquiétude certaine à de nombreux collègues.

Programme proposé pour le déroulement de la séance :

Ia INFORMATIONS DONNÉES PAR LE COMITÉ CENTRAL

- 1) sur la reclassification
- 2) sur la législation

Ib INFORMATIONS DONNÉES PAR LES DEMANDEURS

à savoir les sections susmentionnées

II DISCUSSION GÉNÉRALE

III PRISE DE POSITION DE LA SPV avec ou sans résolution

Ia (1 et 2) INFORMATIONS DONNÉES PAR LE COMITÉ CENTRAL

P. Besson, président du Comité central

Les autorités vont décider d'une nouvelle classification (Conseil d'Etat) et légiférer sur une modification de la loi sur l'enseignement primaire (Grand Conseil). L'assemblée est renseignée sur l'ensemble des démarches entreprises par le CC auprès des autorités au long de ces dernières années.

Position du CC : responsable d'une communauté d'éléments différents, il pense que l'ensemble de la SPV est en faveur du maintien de l'autonomie des communes dans l'attribution des allocations. Il recommande la communication au Grand Conseil d'une résolution votée par l'assemblée.

Il approuve la résolution de Rolle.

Ib INFORMATIONS GÉNÉRALES DONNÉES PAR LES DEMANDEURS

Nicod (Lausanne)

La commune est à moitié responsable du traitement des instituteurs ; elle a le droit de s'attacher et de récompenser son corps enseignant. Une interdiction faite aux communes d'agir dans ce domaine comme elles l'entendent, interdiction assortie de menaces et de sanctions, est un système dangereux. L'extrême variété des conditions du corps enseignant doit permettre à chaque commune de compenser la rigidité du système.

La suppression des allocations fera obstacle aux postulations dans les villes. L'obligation faite aux membres du corps enseignant d'habiter la commune justifie les indemnités de résidence.

Remarque : le poids de la SPV est conséquence de sa cohésion. Il est dangereux de publier dans la presse des opinions divergentes.

Conclusion : la section de Lausanne se déclare d'accord avec la reclassification et la conservation du droit fait aux communes d'accorder des allocations.

Favre (Pays-d'Enhaut)

La section du Pays-d'Enhaut, à la fois rurale, touristique et éloignée, présente des conditions justifiant des allocations, et demande la suppression de l'article 118 nouveau, paragraphe des allocations complémentaires.

Corbaz (Rolle)

Demande qu'on ne publie pas dans la presse les opinions des sections avant d'en informer le corps enseignant tout entier.

Petit (Lausanne)

Le plein effet de la reclassification sera effectif en 1969. L'augmentation pour le maître débutant sera de 9 %. Le traitement de l'instituteur sera sans comparaison avec celui d'autres villes suisses ; après six ans d'attente, nous sommes déjà dépassés. Il ressort de la précipitation dans laquelle se font les travaux de reclassification un grand nombre d'erreurs et de fausses notions au Grand Conseil, notamment en ce qui concerne le nombre de postes vacants. D'autre part, il se plaint de l'attitude de la Fédération. La SPV doit refuser la modification de la loi.

II DISCUSSION GÉNÉRALE

Parriaux (Combrement-le-Petit)

Représentant de la campagne, est partisan du maintien de la situation acquise et admet la suppression des allocations.

Il estime que la reclassification avantage 80 % du corps enseignant (à savoir tout le corps enseignant sauf Lausanne).

Reichenbach (Corcelles-le-Jorat)

Représentant ceux qui ne touchent pas d'allocations, se déclare solidaire de ceux qui demandent le maintien, tout en exprimant la crainte que ce maintien ne remette en question la reclassification et ne la rende moins favorable.

Logoz (La Vallée)

Déclare d'intérêt général d'approuver la suppression des allocations qui conduisent, à son avis, à une surenchère, et d'accepter la reclassification. La solidarité entre collègues doit s'exercer en faveur de la majorité campagnarde.

Intervention du président du Comité central

Il rappelle la proposition de Rolle : section mi-ville, mi-campagne, et que c'est l'ensemble du corps enseignant qui doit être considéré.

Leresche (Orbe)

Est opposé aux allocations, obstacle, à son avis, à la reclassification, et demande le maintien de l'article 118.

Favre

Ne voit pas la nécessité de dissocier ville et campagne.

Ecoffey (Lausanne)

Doyen SPV, insiste sur la nécessité des compléments de salaire pour les Lausannois.

Bouquet (Le Vaud)

Se déclare partisan de l'autonomie des communes et déclare justifiés tous les compléments de salaire.

Schertenleib (Prilly)

Estime de bonne tactique de voter la résolution de Rolle, au moment où l'Association des communes vaudoises projette la suppression des indemnités.

Logoz

Propose le renvoi de l'assemblée sans que soit votée une résolution qui le serait à majorité citadine.

Petit

La proportion de postes vacants entre ville et campagne démontre que le complément lausannois de 3900 francs n'est pas suffisant pour inciter les maîtres à venir à Lausanne. Il n'y a pas de candidat pour Lausanne.

Parriaux

Doute qu'on puisse voter lors d'une assemblée convoquée si tardivement (convocation reçue le samedi 25 novembre 1967).

Une voix

On ne peut considérer une résolution votée en assemblée générale comme exprimant l'opinion de la SPV tout entière ; les statuts permettent-ils de voter une résolution quand la convocation à la réunion ne porte pas d'ordre du jour ?

Erbeau (Orbe)

Tous les membres de notre section n'ont pas été réunis et informés de la prise de position exprimée par Leresche.

P. Besson répond :

Notre hâte est justifiée par le fait que l'intervention de la SPV et le dépôt d'une résolution doivent se faire le lendemain 28 novembre.

III PRISE DE POSITION DE LA SPV

A la fin de la discussion générale, deux résolutions sont lues :

Celle de la section de Rolle (Corbaz) et celle de la section de Lausanne (Petit).

J. Barblan ayant demandé l'adjonction à la résolution de Rolle d'un paragraphe de celle de F. Petit (effet rétroactif), sa demande approuvée, la résolution suivante est votée à l'unanimité, moins 23 voix.

RÉSOLUTION

« La Société pédagogique vaudoise, réunie en assemblée extraordinaire le 27 novembre 1967, vote la résolution suivante :

1. La SPV constate que la reclassification des fonctions publiques proposée par le Conseil d'Etat revalorise l'ensemble du corps enseignant primaire et marque la volonté de l'Etat de combattre la pénurie. Elle considère cette revalorisation comme essentielle et en remercie les autorités.
2. Elle demande, vu les promesses antérieures faites, que l'effet rétroactif soit intégral dès le 1^{er} janvier 1967.
3. Par contre, elle constate que de nouveaux articles proposés en modification de la loi primaire réduisent à néant, pour une partie du corps enseignant, les effets de la reclassification attendue depuis six ans. En conséquence, elle demande que la loi laisse aux communes la possibilité de prendre des mesures complémentaires assurant à chaque membre du personnel enseignant une revalorisation réelle par rapport à son traitement global actuel.
4. Elle fait confiance aux députés du Grand Conseil pour qu'ils apportent les modifications nécessaires au projet, afin de garantir à chaque commune un personnel suffisant en qualité et en quantité.

Héli Liard lève la séance à 20 h. 10.

Le président : La secrétaire :
H. Liard J. Bérard.

Groupe Freinet

Les BT : un outil pratique

Parmi les nombreuses publications offertes aux enseignants, s'il est une série qui doit retenir l'attention, c'est bien celle des « Bibliothèque de travail », les BT de la Coopération d'enseignement laïque imprimées à Cannes.

Ces brochures devraient prendre place, en particulier, dans les classes terminales. Rédigées en un style clair, admirablement présentées, elles donnent l'occasion à l'élève de s'informer personnellement, de satisfaire sa curiosité ; de se cultiver, mais oui... de revoir telle ou telle notion de géographie, d'histoire, de sciences, de préparer un exposé oral, autant de possibilités à ne pas dédaigner.

Derniers numéros parus :

658 Fritz et Maria, Enfants du Tyrol

La vie dans une étroite vallée autrichienne. Joies et soucis d'une famille qui pourrait être de chez nous. Un reportage à imiter.

659 La Faïencerie à Sarreguemines

De la pâte brute à la faïence décorée en passant par le moulage et la cuisson. Un excellent sujet riche en photos.

660 La Trouée de Belfort

Ce carrefour routier est à notre porte. Croquis géographiques alternent avec documents photographiques judicieusement choisis. En quelques pages, on revoit succinctement les grandes étapes d'une histoire qui nous a souvent concernés.

661 Pau, Capitale...

... du Béarn. C'est bien loin, pensez-vous, et ça ne nous

concerne pas. Voire... Qui n'a entendu parler d'Henri IV. Et savez-vous qu'en 1909, dans le ciel de Pau, l'Américain Wright effectuait son premier vol ? Vous les découvrirez ces aviateurs de la Belle Epoque, en chapeau melon, et vous tomberez, enfin, sur Annie Famose. Vos élèves la connaissent !

662 *Tonton de la Martinique*

C'est le fils d'un pêcheur. On apprend donc comment on pêche, mais aussi comment on cultive canne à sucre ou banane, comment on se gare d'un cyclone, etc. Exactement ce qu'il faut pour se renouveler, lorsque tous les trois ans, on « reprend » les Antilles.

657 *Le Chant d'Amati*

Vous l'achèterez pour votre bibliothèque personnelle, cette BT aux photos remarquables, aux dessins naïfs et enchanteurs et vous apprendrez quand et comment chantent les grillons d'Italie. Une réussite à mettre, bien sûr, dans les mains de vos élèves férus de sciences naturelles.

1 *Recherches libres et Créations mathématiques*

Ce premier numéro montre les travaux réalisés par une classe de 4^e où l'on pratique la recherche libre en mathématiques.

Comment présenter des relevés de température ou la multiplication des souris blanches. Il y a là un travail passionnant. Tout maître désireux d'offrir une possibilité de créa-

tion dans le domaine des maths trouvera dans cette brochure une mine d'idées.

Pour s'abonner aux BT, ou acheter quelques numéros, s'adresser à Marcel Yersin, instituteur, 63, chemin du Levant, Lausanne ou passer commande directement à Cannes, Coopérative d'enseignement laïque.

RRd.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles
primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820, Montreux,
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.- ; ÉTRANGER Fr. 25.-

genève

Nouvelles inspectrices enfantines

Nous avons appris avec joie au CC, la nomination de notre présidente, Mme Juliette Chevalier, au rang d'inspectrice.

Nous la félicitons de cette promotion due à ses qualités et à son souci de l'avancement de l'école enfantine. Sans relâche, Mme Chevalier a travaillé au sein du comité de l'Amicale puis du CC pour que soient entendues et reconnues les revendications de l'UAEE.

Nous avons eu beaucoup de plaisir à travailler sous sa direction et nous savons que pour elle, ce ne fut pas toujours facile ! Son rôle parfois, a dû lui rappeler celui du speaker de la Chambre des Communes. Mais elle a su garder le sourire et par son esprit conciliateur, bien souvent calmer des esprits échauffés !

Nous formons tous nos vœux pour sa nouvelle carrière et nous sommes persuadés qu'elle n'oubliera pas la SPG !

Avec Mlle Françoise Treand, c'est encore un membre actif, et combien dévoué, de l'UAEE qui accède à l'inspection ! C'est avec plaisir que nous apprenons cette nomination.

Mlle Treand a travaillé longtemps au sein de notre association et n'a ménagé ni son temps, ni sa peine pour l'UAEE et la SPG. Elle a participé à plusieurs commissions, notamment à celle des jardins d'enfants : elle a toujours agi avec bon sens et dans les buts suivants : la revalorisation de notre métier et le bien des enfants.

Nous sommes heureux de lui présenter toutes nos félicitations et tous nos vœux.

mt.

Nouveaux inspecteurs

Je laisse aux messieurs, qui connaissent bien leurs collègues, le soin de les féliciter pour leur promotion mais d'ores et déjà le CC leur adresse tous ses vœux.

mt.

CIA

Aux membres, dames et messieurs, de la Société pédagogique genevoise.

Chers collègues,

Avant d'abandonner mes fonctions de teneur de livres à la CIA, je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée et des marques de sympathie que vous m'avez témoignées au cours des quatorze années qu'a duré mon mandat. Cette confiance et cette sympathie m'ont permis de résoudre au mieux de vos intérêts les petits problèmes posés à la CIA par vos changements de situation et de traitement.

La charge est reprise d'une main ferme par notre jeune collègue Roger Délez, instituteur à Puplinge, qui a bien voulu me succéder et gérer les affaires des groupes C et D. Vous voudrez bien lui accorder la confiance qu'il attend de vous et lui adresser dès ce jour toute la correspondance concernant la CIA. Voici son adresse :

M. Roger Délez
La Louvière
Tél. 59 11 97.
1249 Presinge

Je vous prie d'agréer, chers collègues, l'expression de mes sentiments dévoués.

Ed. Gaudin.

Assemblée générale du 24 avril et questionnaire

Quelques mots sur cette assemblée qui fut animée, où d'amers propos furent prononcés, où l'abcès, qu'on voulait crever, sauta (presque), où la raison l'emporta, où...

Et puis, je m'excuse auprès de mes lecteurs, mais je ne puis résumer cette assemblée, il ne me serait pas possible

de le faire impartialement. Alors, autant vous communiquer uniquement les votes, choses principales puisque l'assemblée « est seule souveraine ».

Le vote de confiance envers le CC eut le résultat suivant :
44 voix accordent la confiance au CC
40 abstentions

0 contre.

Quant au questionnaire sur la situation de l'instituteur, sa publication fut décidée à la majorité. C'est pourquoi je vous parlerai maintenant de cette enquête.

Les membres de la SPG et les instituteurs brevetés du canton de Genève recevront, fin mai, probablement, un questionnaire très détaillé, très fouillé, établi par une commission de la section des messieurs.

Ce questionnaire important, le CC le recommande à votre attention. Grâce à vos réponses sincères, il permettra de faire le point en beaucoup de matières. Je ne puis révéler ses sujets, mais je crois que tout le monde le trouvera d'un intérêt réel.

Il s'agit donc maintenant de prendre au sérieux cette enquête. Il dépend des instituteurs et des institutrices, et uniquement d'eux, que cette recherche aboutisse à un résultat tangible.

Pour cela, la commission prie instamment les lecteurs de ce questionnaire de se conformer aux recommandations qui accompagnent l'envoi et notamment de retourner leurs réponses dans les délais impartis.

Malheureusement, la publication de cette enquête entraîne des frais un peu lourds pour la caisse de la SPG. La section dames a pris sur elle de déboursier la somme nécessaire. Le CC a décidé d'ouvrir une souscription pour rembourser si possible la section dames. Adressez donc vos dons au moyen du chèque joint à l'envoi.

Attention

Délai de renvoi du questionnaire : 15 juin 1968.

Je le répète : Nous comptons sur tous nos membres pour donner toute sa valeur à ce document objectif.

mt.

Tribune libre

J'ai lu l'article très intéressant de M. Denis Perrenoud dans l'« Educateur » du 17 mai 1968 et je le remercie vivement d'avoir enfin éclairé ma lanterne.

C'est donc pour cette raison qu'aujourd'hui je prie les membres de l'UAEE et ceux de la SPG de m'excuser de n'avoir rien fait durant les dix années que j'ai passées et au Comité central et à la présidence de l'UAEE.

Nadine Weyl.

Petite réponse à M. Denis Perrenoud :

J'ai relu ce soir une fable de La Fontaine : « Le Coche et la Mouche » !

Monique Thioly.

Réflexions sur le syndicalisme et ses réalisations à la SPG

L'article paru à ce sujet dans l'« Educateur » du 17 mai (No 18) a retenu toute mon attention. J'ai été séduite par le syndicalisme tel qu'il est décrit et par les buts qu'il vise. J'ai admiré la persévérance, le dévouement, « l'esprit nouveau, le redoublement de courage, l'allant et l'ardeur au travail, la peine et le temps dépensés sans compter » par la « Ligue des Durs » pour le bien de la SPG !

Aussi, comme membre de la SPG, reconnaissante, je tres-

serai au vice-président de notre association (voir article premier des statuts !), porte-parole de la « Ligue des Durs », une couronne de lauriers, si ce n'est d'immortelles !

Mais en tant que membre du Comité central — membre souple ! — je dois, à mon grand regret, tempérer mon enthousiasme !

L'article dû à M. Perrenoud est habile, trop habile, amputé qu'il est de certaines informations, intéressantes pourtant !

Parlons en premier lieu des réalisations dues aux « Négatifs » (je reprends le terme cité !).

Si le Centre d'information est, en effet, animé par un membre de la « Ligue des Durs », il fut créé il y a neuf ans avec l'aide des « Souples » et du DIP, si je ne me trompe pas ; de surcroît, il est autonome actuellement.

Si les locaux de la Ferme Dufour sont dus aux « Durs », il faut en remercier avant tout la mairie de Vernier.

Si nous sommes redevables aux « Durs » d'avoir réuni dans vingt classeurs fédéraux les dossiers de la SPG, il est pourtant étonnant qu'un PV du Comité central traitant de l'enquête sur la situation de l'instituteur, réclamé à maintes reprises par les « Souples », ne leur ait pas été fourni ! Il faut ajouter que, sitôt connue la décision de l'assemblée générale de faire paraître cette enquête, ledit PV fut exhibé grâce au pouvoir d'un Grand Manitou sans doute !

Je ne parlerai ni du fichier, ni du classeur, ni du recensement des commissions de travail et des délégations, ni de l'assurance collective, ni des cartes d'achat pour les ménagères... Mais je m'inquiète fortement pour la pérennité de la « Ligue des Durs », car pour faire état de ces réalisations-là, il faut qu'elle se sente bien du plomb dans l'aile et éprouve l'urgent besoin de redorer son blason !

Pourquoi cacher que « Durs » et « Souples » se sont toujours entendus à défendre « nos collègues inquiétés soit par les autorités scolaires, soit par des forces extérieures à l'école » ? Chacun se plaira à le reconnaître. Seuls les moyens mis en œuvre ont parfois différé. De plus, qui a avancé, en assemblée générale, comme un reproche, la somme de travail et d'argent dépensée pour la défense d'un collègue ? Serait-ce que ce collègue n'a pas montré assez de soumission à la « Ligue des Durs » ?

Pourquoi ne pas avouer que « la lutte acharnée contre une politique lourde de conséquence pour l'avenir de l'école primaire » a été menée par la SPG tout entière, et aussi par le Comité central tout entier, « Durs » et « Souples » liés dans un même effort ?

Pourquoi ne pas déclarer que la première commission des Etudes pédagogiques a échoué pour trois raisons :

— la présidente choisie n'eut pas l'heur de plaire à tout le monde — le travail imparti à chacun ne fut pas fait par tous — la hargne, la rogne et la grogne ont détourné la commission de son but primitif : le recrutement.

Et pourquoi ne pas dire que le schéma de collaboration avec le DIP fut sérieusement compromis par la faute de quelques-uns qui n'étaient pas recrutés parmi les « Souples » ?

Jusqu'à-là, je me contente de m'étonner de certaines déformations des faits et de l'ignorance du travail accompli par les « Souples ». **Mais je m'insurge violemment contre l'oubli de tout ce que nos prédécesseurs ont fait et dont ils ne se sont pas prévalus.**

Et je crains une forme de syndicalisme dont il n'est pas fait mention dans l'article de M. Perrenoud. N'est-ce pas lui qui a dit : « Nous sommes persuadés que notre syndicat est plus efficace que bien d'autres. Pour cela, nous sommes obligés d'ignorer ceux qui n'en sont pas convaincus ; nous ne pouvons nous permettre de jouer le jeu de l'autocritique. » (PV du Comité central de février 1968.)

Fabienne Cuendet.

neuchâtel

Section du Locle

A l'honneur. Les autorités scolaires de la ville ont convié les représentants de la SPL à une sympathique cérémonie au cours de laquelle elles ont pris officiellement congé du collègue Willy Guyot, qui vient de prendre sa retraite après plus de quarante-cinq ans passés au service de l'école. En termes simples, mais chaleureux, le président de la commission scolaire, le chef du dicastère de l'Instruction publique, l'inspecteur d'arrondissement, le directeur des écoles primaire et professionnelle, le représentant de la Société pédagogique ont retracé l'activité de ce collègue, dit tout l'attachement que les autorités et les collègues avaient pour lui. La section locloise de la SPN avait tenu préalablement à honorer de façon particulière notre collègue. Elle lui a décerné, en signe de gratitude et d'affection le titre de « Président d'honneur ». Par la même occasion, les autorités scolaires ont remis aux collègues Max Doerflinger et Alfred Huguenin, le cadeau traditionnel qui marque les vingt-cinq ans d'activité dans les écoles.

Longue et heureuse retraite, Willy, et félicitations aux deux jubilaires.

G. B.

Cours de cadre. Le mercredi 15 mai, une trentaine de collègues, engagés dans la SPN et y ayant pris des responsabilités se retrouvaient à Tête de Ran. Le but de cette rencontre était double : apprendre à mieux se connaître et examiner ensemble la structure, le fonctionnement des organes de la société, ses buts, ses moyens d'action, ses relations avec les autorités ou avec l'extérieur.

Les différents exposés étaient suivis d'une brève discussion sous la présidence de Claude Zweier, président central.

Structure. De sa fondation (1860) à aujourd'hui, la SPN a connu une évolution considérable. De simple amicale, lieu de rencontre sympathique, elle est devenue une force que rien de ce qui touche à l'école et à l'enseignement ne laisse indifférente. Au cours d'un bref historique, l'ancien président central, Marcel Jaquet, montre combien ce groupement a, au cours de son siècle et des poussières d'existence, pris conscience de son rôle et du poids qu'il représente vis-à-vis des autorités et du peuple.

C'est, en effet, la SPN qui est à l'origine de la plupart des institutions à caractère social ou pédagogique qui aujourd'hui ont été prises en charge par le Département de l'Instruction publique. La caisse de remplacement, la caisse de pensions, le CNDP (anciennement Exposition scolaire permanente) sont, en premier lieu, dus à l'esprit corporatif, au sens de la communauté de nos prédécesseurs.

C'est dire que la SPN ne s'est pas contentée de débattre des problèmes d'ordre pédagogique, mais qu'elle a pris en main la défense des intérêts matériels de ses membres, par conséquent du corps enseignant dans son ensemble.

En 1951, la SPN prenait un tournant important. En adhérant massivement à la VPOD, tout en respectant la liberté individuelle de ses membres, elle montrait qu'elle entendait se solidariser avec le monde des salariés, duquel elle attendait, en retour un appui lors de la présentation de revendications. Cette option s'est révélée bénéfique, et personne ne saurait contester aujourd'hui que les principales améliorations matérielles obtenues l'ont été grâce au travail approfondi et documenté du secrétariat fédératif VPOD et à la solidarité syndicale des autres fédérations.

Si un malaise a quelque temps plané, par le fait des cotisations différentes, l'unification intervenue au début de cette année l'a en partie dissous, et la cohésion est devenue plus effective. Actuellement, la défense des intérêts matériels est entièrement confiée à la VPOD à laquelle appartient également la majorité de nos collègues secondaires. Caisse de remplacement, caisse de pensions, statut des enseignants, autant d'objets d'actualité pour lesquels la SPN a recours aux services du syndicat.

A la SPN seule reviennent les préoccupations d'ordre culturel et pédagogique. Par la création d'un « Prix pédagogique », la mise sur pied d'un concours « Têtes et jambes », l'organisation de débats de colloques dans le cadre des sections, les travaux de la commission pédagogique, elle participe à la mise en place rationnelle de la réforme, à l'information, à la récréation et au développement culturel de ses membres.

La SPN se veut présente en tous les domaines qui intéressent l'éducation et elle l'est. Il est aujourd'hui bien difficile à une autorité de se passer de l'avis de la SPN ou de ses mandants. Cela s'inscrit du reste dans une saine politique de collaboration que la SPN souhaite voir plus poussée encore, puisqu'elle postule, en accord avec les recommandations de la Conférence intergouvernementale sur les conditions du personnel enseignant votées dans le cadre de l'UNESCO, à Paris, en octobre 1966, à une véritable cogestion.

La SPN entretient également des rapports avec d'autres associations d'enseignants, par le canal de la SPR, avec d'autres groupements de salariés, par le Cartel cantonal VPOD et le Cartel syndical neuchâtelois. Sa structure lui permet d'intervenir sur le plan cantonal par le Comité central et sur le plan local par les comités de sections.

Finances. Où vont nos cotisations ? C'est là une question que chacun s'est posée une fois ou l'autre. Le caissier central, Marc-Antoine Grandjean, puis le caissier VPOD, Serge Bouquet, donnent à ce sujet toutes explications.

La ventilation de la cotisation unique de Fr. 150.— est la suivante : pour les membres VPOD : à la SPR, Fr. 24.—, à la VPOD, Fr. 96.—, au fonds d'entraide, Fr. 5.—, à l'assurance RC, Fr. 3.—, aux sections, Fr. 10.— ; pour les membres non syndiqués : même ventilation, mais la part syndicale reste à la caisse centrale et couvre les frais administratifs, le Prix pédagogique, la caisse au décès, les activités pédagogiques et culturelles, la protection juridique.

Le syndicat. Le mouvement syndical, né de l'exploitation de l'homme par l'homme, et à la suite de graves troubles sociaux, a permis au salarié de conquérir une dignité et des conditions de travail meilleures. Le secrétaire syndical, Willy Schupbach, après un bref historique, présente la structure actuelle de l'organisation syndicale en Suisse.

La VPOD, Fédération des employés des services publics, est l'une des quinze fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse. Elle groupe quelque 40 000 salariés de toute la Suisse, travaillant dans le secteur public : communes, cantons, Confédération. Comme toutes les fédérations de l'USS, elle est un organisme indépendant de toute attache politique ou confessionnelle, ce qui ne signifie nullement qu'elle renonce à prendre position politiquement.

On trouve, au sein de la VPOD, des membres engagés dans des partis aussi bien de droite que de gauche. C'est dire que l'action syndicale n'a pas un caractère politique, mais vise à une œuvre économique et sociale. Les méthodes de travail des syndicats ont évolué en fonction de cette

option économique. Par la consultation et la collaboration de ses membres, le syndicat exerce son influence sur l'économie du pays et de ses membres au moyen de pourparlers tendant à la création de commissions paritaires et à l'établissement de contrats collectifs. Il est de fait, aujourd'hui, que dans les discussions opposant le patronat et les salariés, les ouvriers non syndiqués sont hors du dialogue, mais profitent des améliorations obtenues par les syndicats. L'USS compte 450 000 membres, ce qui représente un peu plus de 50 % des salariés.

Sur le plan cantonal, la SPN est une section VPOD au même titre que la section de nos collègues secondaires ou des cantonniers. L'ensemble des délégués de ces sections forme le Cartel cantonal VPOD qui a, lui-même, des représentants au Cartel syndical neuchâtelois, ainsi qu'au comité fédératif suisse VPOD et à l'assemblée des délégués VPOD. La fédération a un secrétariat romand à Lausanne.

La SPR. Avec les associations de nos collègues vaudois, genevois et du Jura bernois, la SPN fait partie de la Société pédagogique romande. Cette association, dont le président actuel est notre collègue Jean John, de La Chaux-de-Fonds, entretient des relations avec le SLV (Schweizerischer Lehrer-Verein) et la SSPES (Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur). Son action est avant tout d'ordre pédagogique et culturel. Tous les quatre ans, la SPR organise un congrès dans lequel sont étudiés des problèmes généraux : « Vers une école romande », « Pénurie ». Désireuse de renforcer son influence et son audience, la SPR a mis sur pied une commission de structures qui a pour tâche d'envisager les moyens propres à rendre son action plus efficace. La SPR participe sur le plan suisse et sur le plan romand à plusieurs commissions officielles. Elle édite l'« Educateur », hebdomadaire pédagogique et corporatif. Elle entretient des relations avec les associations étrangères d'enseignants et fait partie de la FIAI (Fédération internationale des associations d'instituteurs).

Elle met au service des enseignants romands une source importante de documentation par le service des publications de la Guilde de documentation. Elle participe aux travaux de la commission romande de TV scolaire et à ceux du GRETI. Ses organes principaux sont l'assemblée des délégués, le Comité central romand et le bureau du CC dont chaque association prend la responsabilité pour quatre ans.

Conclusion. La présentation des divers aspects de l'activité de la SPN et l'articulation des organismes entre eux n'a pas manqué de susciter de nombreuses questions. Cela seul suffirait à démontrer l'utilité, voire la nécessité, d'une telle rencontre.

Il y a certes des améliorations à apporter au fonctionnement de la société, en particulier sur le plan de l'information interne, du Comité central aux sections. Un premier vœu concerne la communication des ordres du jour du CC suffisamment à l'avance, afin que les comités de sections puissent, le cas échéant, prendre position et mandater leur délégué.

G. B.

Groupe neuchâtelois du magnétophone

Pour enrichir sa ténidibliothèque, le groupe fait appel à tous les collègues qui pourraient mettre à sa disposition des documents sonores (bandes magnétiques) d'ordre didactique ou méthodologique.

Les collègues qui sont en possession de magnétophones et qui désireraient faire de la correspondance scolaire peuvent s'adresser pour ce faire à Claude-A. Scheurer, Les Crêts 4, 2056 Dombresson, ou au Centre neuchâtelois de recherches pédagogiques, à Neuchâtel.

Le président : C.-A. Scheurer.

Société pédagogique neuchâteloise Section du Val-de-Ruz

Responsables des groupes de travail :

Degrés 1-2-3 : Mme Lucie Matthey-Claudet, collège, Valangin. Réunions le mercredi. Français, arithmétique, géographie.

Degré 4 : M. Jules-Auguste Girard, collège, Savagnier. Français, géographie.

Degré 5 : Arithmétique et géographie.

Degré 1.M.P. : M. Gabriel Ruedin, collège, Fontaines. Fiches orthographiques. — M. Marc Burgat, collège, Les Geneveys-sur-Coffrane. Sciences (fiches). — M. André Monnier, collège, Valangin. Histoire (fiches).

Degré 2.P.P. : Claude Grandjean, collège, Fontainemelon. Mathématiques et chimie/physique.

Degrés 3.P.P. : M. René Gretillat, collège, Les Geneveys-sur-Coffrane.

Degré 4.P.P. : MM. Claude Grandjean et Gilbert Gruber, Fontainemelon. Histoire-Physique-Chimie.

Nous comptons sur tous les collègues qui auraient des documents à transmettre de les communiquer aux responsables des groupes.

Le président : C.-A. Scheurer.

Groupe romand d'école moderne (Section neuchâteloise) Pédagogie Freinet

La section neuchâteloise a tenu sa dernière assemblée générale le samedi 4 mai 1968. Une réorganisation du groupe était nécessaire car son effectif augmente favorablement.

La présidence sera assurée par M. André Rochat, instituteur à La Chaux-de-Fonds. Il sera également en liaison avec le Groupe d'Ecole moderne français du Doubs.

Le secrétariat est confié à M. Claude-A. Scheurer, de Dombresson. Le dépôt de matériel d'enseignement reste administré par M. Marcel Robert, qui fonctionnera également comme trésorier.

Des séances de travail ont lieu en principe chaque semaine dans les collèges de diverses localités du canton.

Après quelque six mois de travail consacrés à l'élaboration d'un montage audiovisuel illustrant la pratique du texte libre à tous les degrés de l'enseignement, nous reprenons un travail de mise au point des bandes enseignantes de français afin d'y intégrer des exercices portant sur la symbolique Galichet. La mise au point des bandes d'atelier de calcul pour le degré moyen ainsi que la création de bandes d'éducation routière sont également en préparation.

Nous recommandons tout particulièrement à nos collègues du degré moyen les bandes enseignantes « Atelier de calcul » qui permettent une bonne initiation par la pratique aux notions de longueurs, poids, temps, etc.

Une réunion avec nos camarades français aura lieu à Maîche (Doubs) le dimanche 16 juin 1968.

Nous invitons tous nos collègues à prendre contact avec l'un ou l'autre des responsables du groupe. Si nous sommes à votre disposition, nous avons aussi besoin de vous.

C.-A. S.

CINÉMA

A vendre, à prix très avantageux, projecteurs 16 mm sonores, utilisés quelques heures. Occasions uniques. S'adresser au bureau du Journal ou tél. (032) 2 84 67 (heures des repas).

jura bernois

En marge de la télévision scolaire dans le Jura

M. Henri Gorgé, directeur de l'école secondaire de Moutier, avait invité le corps enseignant du Jura à une séance d'information, le lundi 6 mai 1968. Quelque 25 collègues des écoles primaire et secondaire répondirent à son invitation. Après les présentations d'usage de MM. Rudin et Barby, responsables des émissions de TV scolaire, un opérateur, venu tout exprès de Genève, projeta deux films figurant au programme des prochaines émissions TVR, à savoir: « Un Château du Moyen Age » et « La Fusée ».

La projection de ces films fut suivie d'une discussion animée par le réalisateur et l'auteur et à laquelle prirent part plusieurs collègues qui relevèrent d'emblée les qualités techniques et pédagogiques des deux émissions.

Des suggestions intéressantes furent émises par M. Gorgé et par M. Rudin qui comptent sur la collaboration des enseignants qui auraient des projets d'émission à leur soumettre.

M. Georges Cramatte, de Porrentruy, maître à l'école d'application, ne manqua pas de remercier les réalisateurs de ces deux films qui seront diffusés le 21 mai et le 28 mai et qui serviront certainement de leçons à chaque enseignant. Il se plut à relever que bien des progrès avaient été constatés depuis que deux anciens collègues ont passé à la TV scolaire en qualité de réalisateur et d'auteur.

Il est à souhaiter que d'autres séances pareilles à celle de ce printemps seront mises sur pied par la commission romande de la TV scolaire où le corps enseignant a la chance d'être représenté par M. Henri Gorgé, directeur et promoteur de telles rencontres.

G. M.

Association jurassienne des maîtres de gymnastique, section de la SSMG

Séance de comité du 24 avril 1968

Rompant pour une fois avec la tradition, le comité AJMG s'est réuni à Bellelay, le mercredi 24 avril dernier.

La séance fut entièrement consacrée à l'élaboration définitive du programme d'activité 1968 et à la fixation des dates de toutes les manifestations.

1. Le cours de ski s'est déjà déroulé les 27 et 28 janvier, aux Savagnières sur Saint-Imier. Il connut un succès pratiquement sans précédent, plus de 50 collègues y prenant part.

2. La sélection des finalistes qui représenteront le Jura bernois au concours de l'écolier romand le plus rapide, se fera à Saint-Imier, le samedi après-midi 1^{er} juin. Des détails à ce sujet ont déjà été donnés dans un précédent article dans nos journaux corporatifs et la presse régionale.

3. Le cours de natation aura lieu à Delémont. Le comité tente d'innover en le fixant les mercredis 12 et 19 juin, de 16 à 19 heures. Les heures choisies inciteront-elles de nombreux collègues à s'inscrire? Quoi de plus agréable, en effet, que de passer une fin d'après-midi d'été brûlant dans la fraîcheur des eaux d'une piscine?

4. Au samedi 15 juin, dès 15 h. 30, le tournoi de volleyball. Seules les halles de l'Ecole cantonale de Porrentruy permettent l'organisation et le déroulement normal d'une telle compétition. La nécessité de tels locaux motive le choix du lieu. En retenant la date du 15 juin, le comité pensait

que le vainqueur du tournoi pourrait représenter notre association aux Journées fédérales de gymnastique scolaire, à Berne, les 22 et 23 juin. Malheureusement cette manifestation coïncide avec le Congrès SPJ de Moutier, si bien que notre participation aux Journées fédérales est plus que problématique. Cela se décidera peut-être à l'issue du tournoi.

5. Le 5^e championnat scolaire jurassien se déroulera à Saint-Imier, le samedi 21 septembre. Les maîtres de 9^e année scolaire recevront sous peu, par l'intermédiaire des chefs d'arrondissement, une circulaire de notre collègue X. Frossord, président du comité d'organisation, les informant des conditions de participation de leurs élèves à ce concours.

6. L'organisation du cours de hockey, remis depuis trois ans, pose des problèmes. La difficulté d'obtenir la réservation d'une patinoire artificielle, ont décidé le comité à opter pour une autre solution. M. Fell, président du H.C. Le Fuet-Bellelay permettrait volontiers aux membres du corps enseignant de disposer de la patinoire naturelle de Bellelay, moyennant la modique finance de Fr. 1.50 par participant et par après-midi. Mais pour la glace, nous sommes bien sûr soumis aux caprices de la température. Alors, voici ce que nous proposons à nos membres. Si le cours les intéresse, qu'ils s'inscrivent sans autre et s'apprêtent à réserver deux samedis après-midi dans la période décembre-janvier (vacances exclues, bien entendu). Lorsque les conditions seront favorables au déroulement du cours, notre collègue Otto Borruat convoquera personnellement, par téléphone, ceux qui se seront annoncés. Ainsi le cours de hockey pourra-t-il peut-être avoir finalement lieu.

7. La date exacte de l'assemblée générale n'est pas encore fixée. Elle le sera lors de la prochaine séance du comité, le 11 septembre. Mais une proposition intéressante de notre collègue Francis Boder est d'ores et déjà soumise à nos membres qui auront à se prononcer à ce sujet lors de cette assemblée prévue en novembre. Pourquoi, à l'instar d'autres cantons, ne pas réunir notre assemblée générale tous les deux ans seulement, en demandant à MM. les inspecteurs de reconnaître la demi-journée ou la journée lui étant consacré comme congé officiel pour tous nos collègues désireux d'y participer? Au vu des difficultés éprouvées pour rassembler nos membres, cette solution nous paraît très judicieuse et parfaitement réalisable.

En fin de séance, notre président Jean Pétignat s'informe brièvement de l'activité déployée par nos sous-sections régionales et notre caissier Otto Borruat donne un aperçu de la situation financière actuelle. Il signale que 47 (!) de nos membres n'ont pas encore versé leur cotisation. Eh quoi? chers collègues! Etes-vous amnésiques, négligents, « victimes d'un épanchement sans gain »? Certainement pas. Alors, n'attendez pas le « quart d'heure de rabais »! Notre caissier est un « amateur d'arrhes » Payez « cash-cash », à la bonne « franc-quête », avec le sourire! Merci d'avance.

Rappelons encore que les inscriptions pour tous les cours précités sont à transmettre à:

Jean Pétignat, président AJMG, 2905 Courtedoux.

Jean-Louis Joliat, chef technique AJMG, 2800 Delémont.

R. Montavon, Bellelay.

Pensons-y !

Pour la première fois, le corps enseignant du Jura bernois aura son propre cours de ski, en Suisse romande, en langue française, par des instructeurs jurassiens, du 26 au

30 décembre 1968. Nous aurons l'occasion d'y revenir en temps voulu.

Comme les inscriptions risquent d'affluer en grand nombre, il sera tenu compte de l'activité des collègues qui participeront en 1968 à un cours fédéral ou cantonal d'été ou d'automne et dont la publication a paru dans la « Feuille officielle scolaire » du 30 avril 1968 et dans nos journaux corporatifs.

L'inspecteur cant. de gymnastique
2^e arrondissement
Henri Girod
2720 Tramelan.

hausser, inspecteur cantonal de gymnastique, de donner une nouvelle impulsion à l'enseignement de la gymnastique aux jeunes filles. Au dire de chaque participant, l'ambiance fut des plus amicales et des plus gaies, grâce à l'enthousiasme général de chacun et surtout grâce au directeur du cours dont les compétences en la matière sont remarquables.

D'autres cours seront organisés dans les années prochaines. On peut espérer que nombreux seront les collègues qui se retrouveront pour exécuter en légèreté et mobilité des exercices nouveaux et attrayants dans le dessein de se perfectionner au plus grand profit de notre jeunesse.

G. M.

Cours de gymnastique à Moutier

M. H. Girod, inspecteur de gymnastique, assisté de M^{me} Girod et de M^{lle} Heidi Freudiger, vient de diriger un cours de gymnastique à l'intention du corps enseignant. C'est à 42 membres, jeunes et vieux, accourus de tous les coins du Jura, que le directeur du cours souhaita la bienvenue. Le but d'une telle rencontre, dit-il, est de revaloriser la leçon de gymnastique en enseignant cette discipline avec vie, entraînement et rythme. L'introduction du nouveau manuel de gymnastique pour jeunes filles a pour but, selon M. Fritz Fank-

RECTIFICATIF

Le Chemin de fer Martigny-Châtelard nous prie d'insérer le rectificatif suivant au sujet de la publicité pour la Vallée du Trient :

« La réduction pour groupes de 75 % a été indiquée par erreur. Seules les facilités usuelles accordées par les chemins de fer suisses pour les écoles sont applicables sur cette ligne. »

L'HOTEL-PENSION « LAC D'OESCHINEN »

s. Kandersteg O.B. (1600 m. d'altitude) se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et sociétés. — Lits - dortoirs.

Tél. (033) 75 11 19

David Wandfluh-Berger.

JEUNE FILLE DE LANGUE ALLEMANDE

âgée de 15 ans, cherche place dans famille romande avec enfants, pour parfaire son français. Durée 4 semaines, dès le 28 juin. Paierait pension.

S'adresser à : M. E. Bühler, chemin de Meienried 4, 2500 Bienne.

Restaurant du Signal de Bougy

But idéal de course

Ed. Strange.

(Tél. (021) 76 52 00)

Les Cheseaux / St-Cergue

Grand parc et jeux pour enfants
Arrangements pour écoles

Madame Fernand Vanni

Tél. (022) 60 12 88

Institut de jeunes filles (Vaud) cherche pour septembre 1968

(une) professeur de français

(si possible anglais)

connaissant les méthodes audiovisuelles, soit désirant s'y initier.

Travail intéressant demandant de l'initiative. Si vous êtes intéressée, envoyez votre curriculum vitae et photo.

Faire offres sous chiffre OFA 5614 L à Orell Füssli Annonces, 1000 Lausanne.

auberge

Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la Ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

GLUNTZ Pierre Tél. (021) 91 61 04
(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)

du chalet-à-gobet

BETTMERALP

(VS) 1950 m. alt.

Terrasse ensoleillée près du grand glacier d'Aletsch avec vue magnifique sur les montagnes. Convient particulièrement pour écoles et sociétés comme centre d'excursions à Riederalp, Riederfurka, Alteschwald, ainsi que pour Bettmer— et Eggishorn et Märjelen.

En 10 min. de la station Betten FO, un téléphérique (50 pers.) vous amène à Bettmeralp.

Pour tous renseignements :

Téléphérique ainsi que l'Office du tourisme,
3981 Bettmeralp - Betten.



75 ans 1891-1966

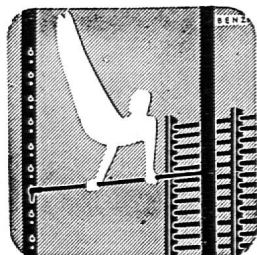
Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

KÜSNACHT-ZH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Nos fabrications sont conçues sur les exigences de la nouvelle école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers



Cabane-Restaurant de Barberine

s/Châtelard-Valais

Tél. (026) 4 71 44 ou 8 14 56

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour les écoles. Soupe - dortoirs, sommiers métalliques avec matelas et couvertures. Café au lait ou chocolat le matin, Fr. 5.— par élève. Prix spéciaux pour sociétés ; restauration. Chambre et pension à prix modérés. Montée en funiculaire et de là à 1 h. 15 de Barberine. Bateaux à disposition.

Se recommande

EDOUARD GROSS, propr.

Les ÉDITIONS GAMMA

diffusées en Suisse par la LIBRAIRIE PAYOT, offrent à tous les membres du corps enseignant romand, jusqu'au 15 juillet 1968, un volume spécimen des cours

«TUTORTEXT»

pour leur permettre de se familiariser avec les nouvelles techniques de l'enseignement programmé.

Il vous suffit de renvoyer à la

LIBRAIRIE PAYOT
1002 LAUSANNE

case postale

le bon ci-dessous, dûment rempli, où vous aurez indiqué d'une croix le volume désiré.

BON à adresser à la Librairie Payot, case postale, 1002 Lausanne.

Veuillez me faire parvenir, à titre de spécimen gratuit, un catalogue complet des ÉDITIONS GAMMA et

- ☐ Le premier des quatre volumes consacré aux «FRACTIONS»
- ☐ Le premier des trois volumes consacré à l'«AVENTURE AU PAYS DE L'ALGÈBRE»
- ☐ Le premier des deux volumes consacré à la «TRIGONOMÉTRIE», ouvrages parus dans la collection «TUTORTEXT» des ÉDITIONS GAMMA

Nom : _____

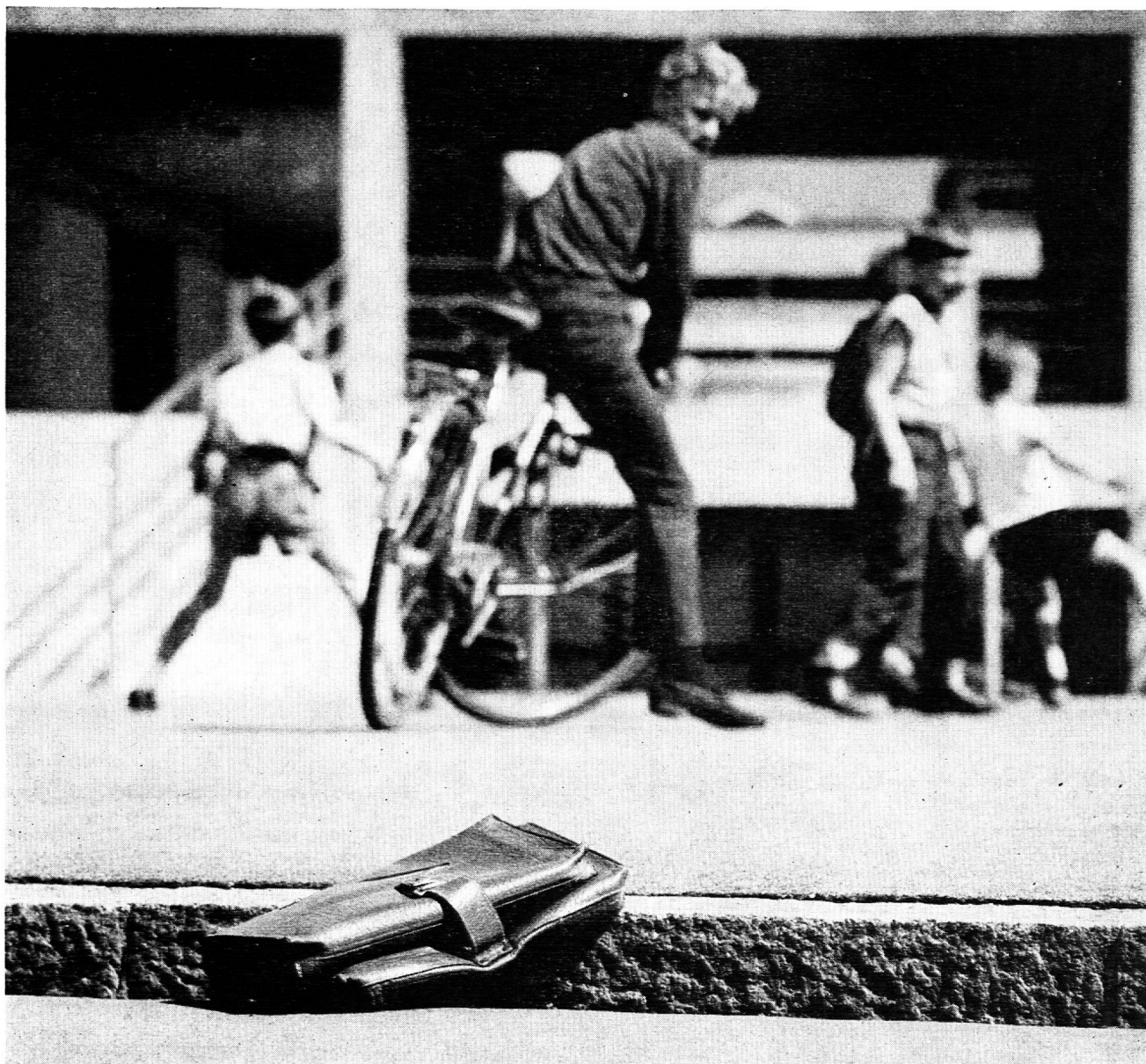
Prénom : _____

Professeur de _____
(branche)

à : _____
(nom de l'établissement)

Adresse privée : _____

Signature : _____



Nouveau! Compas Kern désormais dans un étui d'écolier indestructible

Les compas d'écolier doivent résister à bien des chocs. Parfois les sacs d'école sont lancés à toute volée dans un coin. D'autres atterrissent brutalement sur le bord du trottoir. Pour éviter des dommages aux précieux instruments de dessin, nous avons mis en sûreté quatre assortiments d'écolier dans un élégant étui indestructible en matière synthétique souple et rembourrée. Maintenant les voilà à l'abri !

Les compas Kern sont en vente dans tous les magasins spécialisés.



Kern & Cie S.A.
5001 Aarau
Usines d'optique
et de mécanique
de précision

Veillez m'envoyer à l'intention de mes élèves,
_____ prospectus pour ces nouveaux compas.

Nom _____

Adresse _____



Une course d'école par le **MOB** ou encore aux **ROCHERS-DE-NAYE**, le belvédère du Léman (2045 m.). Jardin alpin le plus haut d'Europe. Hôtel-restaurant. Dortoirs. **Nouvelle direction.** Arrangements spéciaux pour écoles. Demandez la brochure des courses remise gratuitement par la Direction MOB, 1820 Montreux. Tél. 61 55 22.

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténodactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Vous recevrez de l'argent comptant

en nous vendant **les vieux papiers** (journaux, illustrés). Nous n'avons pas de représentants, donc nous paierons les meilleurs prix du jour. Avisé-nous, nous vous indiquerons nos prix et viendrons promptement chercher vos déchets.

RETRIPA S.A., 1023 Crissier

Tél. (021) 34 22 75

Deux assurances
de bonne compagnie



**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**

**Vaudoise
Vie**

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

**Rabais sur
les assurances accidents**